

MUSÉES ROYAUX

DE

# Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N<sup>o</sup>

52657/16

A

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d \_\_\_\_\_ qui \_\_\_\_\_ l'objet de \_\_\_\_\_

ANNEXE

C \_\_\_\_\_ ouvrage que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pour être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n<sup>o</sup> 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Copie expédiée le 18.2.14

Veillez agréer, M \_\_\_\_\_, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,  
Le Secrétaire,

A. LAMBEAUX  
TABLEAUX, OBJETS D'ART  
ET ANTIQUITÉS  
33-35, Rue de Lozum

BRUXELLES, LE 14 Février 1914

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous  
envoyer un tableau représentant un  
Paysage (le Château de Perck?) avec  
arc-en-ciel et que je considère comme  
étant de Lucas Van Huden avec collabo-  
-ration remarquable de P. Rubens. Cette  
peinture que je suis disposé de céder  
à F 18.000.- porte au revers la  
Marque Anversoise et provient de  
l'importante collection commencement  
du siècle d' de M<sup>r</sup>. J. A. Ineyers.  
Professeur et Secrétaire à l'Académie  
d'Anvers-grand père de l'artiste-  
peintre feu M<sup>r</sup>. Eugène Smits et de  
M<sup>me</sup>. A. De Groot de qui  
l'a héritée.  
Veuillez agréer, Monsieur le Président,

l'expression de mes sentiments  
distingués

A. Lambeaux

Monsieur le Président  
de la Commission des Musées Royaux  
de Peinture et de Sculpture  
à Bruxelles.